

Compte-Rendu Rencontre du 27 Novembre 2013

information et échanges avec les parents d'élèves élus aux conseils d'école des différents groupes scolaires des Bauges autour de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires en Bauges en Septembre 2014

Suite à la 1^{ère} rencontre du groupe de réflexion intercommunal initié par la CCCB début Novembre, cette rencontre a été organisée par les Amis des Bauges (à la demande du groupe de réflexion) afin d'associer les représentants élus des parents d'élèves des différents groupes scolaires des Bauges.

Etaient présents :

Olivier GACHET (RPI Arith, Saint François, Le Noyer), Mathilde SYRE (RPI des Bauges Devant), Pascaline BIZET (Bellecombe), Emeline MUFFAT et Morgane LAMBERT (Le Châtelard, La Motte en Bauges), Magalie SAP (RPI des Aillons), Marie POTTER DAILLE (Lescheraines), Jean DEBREE (Président association Amis des Bauges) et Frédéric MARION (coordinateur Enfance / Jeunesse / Famille et Vie Locale aux Amis des Bauges)

Déroulement de la rencontre

La rencontre, animée par Frédéric MARION, s'est déroulée en 3 temps :

- **Un temps d'information (s'appuyant sur le diaporama joint à ce CR)**

L'idée de ce temps a été de rappeler quelques points clés de la réforme (objectifs, PEDT, conséquences au niveau local...), de présenter aux participants les différentes étapes de la réflexion intercommunale menée autour de cette réforme (courant 2013), et de fixer les objectifs de la soirée à savoir :

- Informer et donner la parole aux parents d'élèves
- Contribuer à la réflexion sur la mise en œuvre des rythmes scolaires en Bauges
- Définir comment porter la parole des parents d'élèves auprès des décideurs

- **Un temps d'atelier participatif**

L'idée était de donner individuellement la parole aux représentants de chaque groupe scolaire, afin qu'ils puissent s'exprimer autour des 2 questions suivantes :

- Quels sont les avantages que vous voyez dans l'évolution des rythmes scolaires ?
- Quelles sont les inquiétudes que la mise en œuvre de ces nouveaux rythmes vous inspire ?

Nous avons ensuite regroupé l'ensemble des remarques autour de plusieurs thématiques (cf tableau « contenu des échanges ») et échangé collectivement autour de chaque thématique.

- **Un temps de discussion pour envisager les suites à donner à cette rencontre**

Contenu des échanges

Pour plus de clarté dans le CR, la synthèse de l'ensemble des échanges vous est présentée sous forme d'un tableau, avec des entrées par thématiques :

4 thématiques ressortent particulièrement des échanges :

Le rythme des enfants (inquiétudes)	<ul style="list-style-type: none"> - Remarque est faite que les journées des enfants seront toujours aussi longues, avec en plus une demi-journée de présence à l'école dans la semaine - Seuls les enfants dont les parents ne travaillent pas, ou qui peuvent être récupérés par d'autres personnes hors des temps d'enseignements bénéficieront de journées allégées. - la question de l'augmentation du temps passé par les enfants en collectivité, et de la fatigue qui peut y être associé est soulevée
Le rythme des enfants (opportunités)	<ul style="list-style-type: none"> - la qualité de l'organisation des TAP peut permettre de mieux adapter le rythme scolaire aux rythme des enfants - la réduction du temps d'enseignement sur la journée est pertinent
Le budget des familles (inquiétudes)	<ul style="list-style-type: none"> - La question de la participation financière des familles à l'organisation des TAP est une inquiétude forte avec l'ouverture possible d'un poste de dépense supplémentaire pour le budget des familles - Les conséquences de ces dépenses supplémentaires pourraient avoir des conséquences négatives sur la participation des enfants à d'autres activités extrascolaires - Remarque est faite qu'une augmentation des impôts locaux liée à cette réforme semble inévitable, et que le coût de cette réforme pour les communes sera de toute manière, impacté sur les familles - Ces questions financières conditionnent aussi l'égalité d'accès à de nouvelles activités qui est un des objectifs de cette réforme
L'encadrement des activités périscolaires (inquiétudes)	<p>La question de la qualification des intervenants est abordée. Quelles formations seront requises pour assurer l'encadrement des enfants ? quel taux d'encadrement sera appliqué ?</p> <p>L'encadrement des TAP par des bénévoles uniquement (associations, parents d'élèves...) ne semble pas une solution (risques d'absence, questions de responsabilités...)</p> <p>La question de la responsabilité civile et pénale est posée, notamment si les TAP venaient à être encadrés par des bénévoles</p> <p>Est-ce une bonne chose que de déprofessionnaliser l'accompagnement des enfants ?</p> <p>La sécurité des enfants, fortement liée à l'encadrement est au cœur des réflexions</p>
L'encadrement des activités périscolaires (opportunités)	<p>Si un socle d'encadrement salarié est assuré, l'intervention de bénévoles ou de parents sur certains temps pourrait apporter une plus-value</p> <p>Les TAP permettront aux enfants des contacts réguliers avec de nouveaux référents adultes (animateurs, intervenants, bénévoles, parents d'élèves)</p>
Le contenu des activités (inquiétudes)	<p>Des craintes sont exprimées concernant la possibilité de mettre en place des activités de qualité sur des temps de TAP très courts (45 minutes)</p> <p>Attention à ce que les TAP ne deviennent pas une « garderie déguisée »</p>
Le contenu des activités (opportunités)	<p>L'opportunité de découverte d'activités artistiques, sportives, culturelles... que représente les TAP fait l'unanimité, notamment pour les enfants qui n'ont pas l'occasion de pratiquer des activités extrascolaires actuellement</p> <p>Les TAP pourraient permettre de développer de nouvelles formes d'accompagnement à la scolarité (personnalisé ?) pour des élèves en difficulté</p> <p>L'ouverture de TAP représente l'ouverture d'un espace de vie collective qui pourrait être différent et nouveau pour les enfants</p>

D'autres thématiques ont été abordées

Concertation et participation sur le territoire (opportunités)	<p>La mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires amène l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire à travailler ensemble, et a le mérite de placer l'éducation des enfants au centre des discussions</p> <p>Ces nouveaux rythmes scolaires seront l'occasion pour les enfants de rencontrer de nouveaux intervenants divers et variés</p>
Lien social sur le territoire (opportunités)	<p>Ces nouveaux rythmes scolaires sont vraiment l'occasion de favoriser le développement de nombreuses relations entre les familles du canton (parents/enfants/grands-parents/bénévoles...)</p> <p>C'est aussi une occasion pour les familles du Canton de s'impliquer et contribuer à l'éducation (ou tout du moins l'accompagnement) des enfants du territoire</p>
Locaux et matériel (craintes)	<p>La question de la complémentarité dans l'occupation des locaux entre les temps d'enseignement et les TAP apparait compliquer (pour certains groupes scolaires du canton) Quel collaboration entre les instits et les animateurs ?</p>
Transports	<p>La participation aux TAP est clairement conditionnée aux modalités de transport. Comment envisage t-on le transport scolaire des enfants que les familles ne souhaiteraient pas inscrire aux TAP si elles sont payantes ?</p>

Remarques diverses (hors thématiques définies)

- Les participants expriment le sentiment qu'ils n'ont pas de « poids » concernant l'organisation de la semaine scolaire (horaires, placement des TAP dans la semaine)
- Information a été transmise aux participants qu'a priori il y avait peu de chances, sur l'ensemble du Canton du Cœur des Bauges, de pouvoir modifier les horaires des transports scolaires (positionnement du CG 73).
- Information a été transmise aux participants qu'il y avait de grandes chances que la demi-journée supplémentaire soit organisée le mercredi matin.

Quelles suites donner à cette rencontre ?

- Information est transmise aux participants, que les communes du Canton ont lancé auprès de l'ensemble des parents d'élèves des différents groupes scolaires, une enquête concernant la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires et que les résultats de cette enquête seront présentés lors de la prochaine rencontre programmée le Jeudi 5 Décembre à 17h30
- Proposition est faite aux participants, qui souhaiteraient organiser des actions d'information et d'échanges auprès des parents d'élèves des groupes scolaires qu'ils représentent, de solliciter l'accompagnement technique des Amis des Bauges (Préparation ou animation des rencontres, rédaction des CR...)
- Information est transmise aux participants, que le groupe de réflexion intercommunal autour de la mise en œuvre des rythmes scolaires en Bauges, souhaiterait que des représentants élus des parents d'élèves puissent être intégrés et participer aux prochaines rencontres, et ce dès le jeudi 5 Décembre.

Pour le jeudi 5 Décembre à 17h30, aucun des participants ne peut se rendre disponible. Les participants proposent de solliciter leurs collègues élus dans les différents groupes scolaires afin que les parents d'élèves puissent y être représentés. Les personnes disponibles seront invitées à prendre contact avec Frédéric MARION aux Amis des Bauges en amont de la rencontre du 5 Décembre.

Par ailleurs, pour les prochaines rencontres les participants demandent à ce **qu'un parent d'élèves élu de chaque groupe scolaire puisse participer aux rencontres du groupe de réflexion.**

La disparité des situations dans les différents groupes scolaires, ainsi que le fait que contrairement aux élus locaux (rassemblés en ComCom) et aux enseignants (associés au sein de l'Entente des enseignants des Bauges), les parents d'élèves ne disposent pas de structure leur permettant une coordination et une représentation cantonale, sont les principales raisons de cette demande.